

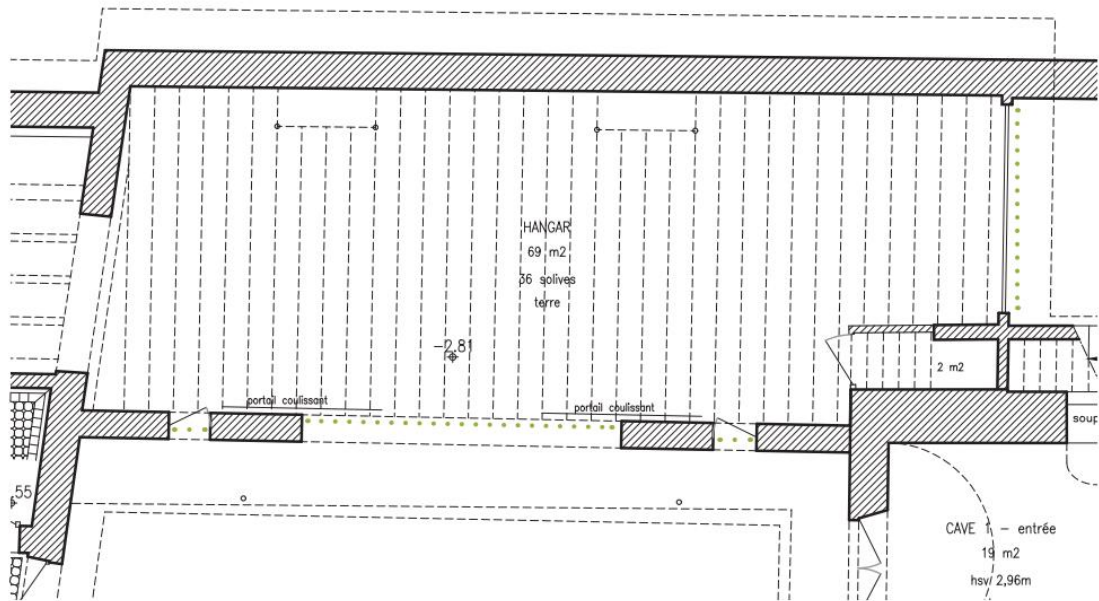
Analyse patrimoniale Maison Pichat *partie 3 -p 40 à*

Bâtiments B et C

Bâtiment B

Etat des lieux

PLAN NIVEAU 0 (éch. 1:100)



Éléments remarquables

- Menuiserie remarquable, bon état
- Menuiserie remarquable, mauvais état



Plafond, coin nord-ouest



Portail sud

I. NIVEAU 0

A/ HANGAR

La salle, ouverte par des grands portails au nord, ouest et au sud, est directement liée à l'atelier du bâtiment C
Côté est, le niveau est partiellement enterré.

Au plafond, une série de 36 solives en bois, supportant des planches, est encastree dans des sablières périphériques en bois
Les poteaux de support des trémies des cheminées semblerait d'origine, par analogie avec les poteaux de support des balcons dans la cour et en façade. Il ne s'agirait pas forcément d'une intervention postérieure.

L'enduit décollé laisse paraître la composition du mur en moellons de pierres dorées, à l'appareillage plutôt aléatoire.
Le sol est en terre battue. La salle abrite des tonneaux et des cuves qui pourraient avoir un certain intérêt (une plaque métallique porte la date de fabrication du 1948).

Éléments remarquables:

Les murs en pierre, les menuiseries et les portails.

A noter : le mur du fond, mitoyen avec la propriété voisine est en petites pierres ; ce ne sont pas des pierres dorées taillées, il n'a pas de valeur patrimoniale. (MFR)



Hangar, vue depuis l'atelier (bâtiment C)



Hangar, vue des cuves



Vue des solives, du plancher et des renforts sous les cheminées de la salle de billard et de la salle 2



Vue de détail d'un renfort du plancher

1^{er} étage du Bâtiment B, au-dessus du hangar

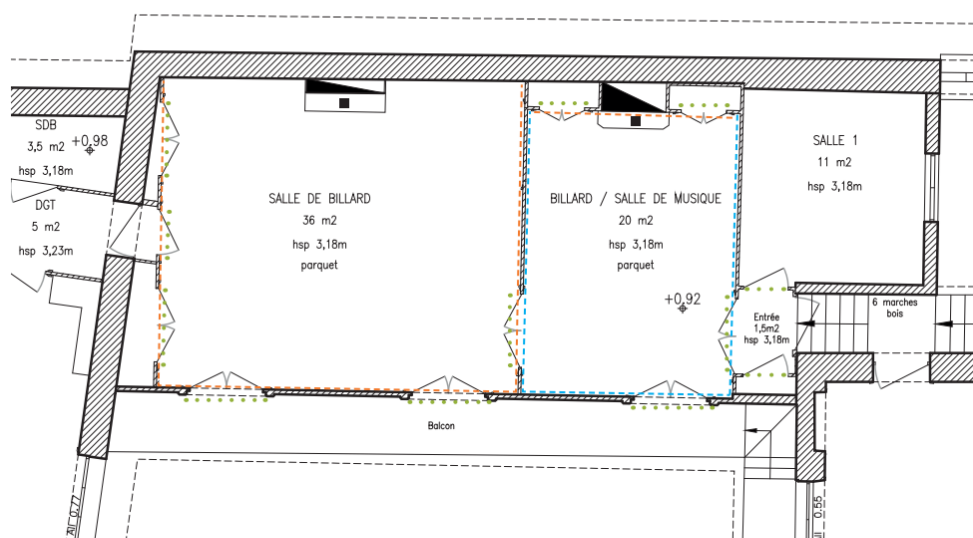
A/ SALLE 1

Cette pièce qui ne présente aucun décor est recouverte au sol par des tomettes d'origine, dont on remarque une reprise d'une teinte différente. La fenêtre à deux vantaux, qui présente une imposte, a été remplacée récemment.

Éléments à modifier:

Le radiateur électrique. La fenêtre n'est pas à la hauteur des menuiseries d'origine. Néanmoins, elle paraît en bon état et son remplacement ne semble pas une priorité.

PLAN NIVEAU 1 (éch. 1:100)



Éléments remarquables

- | | |
|--|---|
| --- Papier peint remarquable, bon état | ■ Cheminée remarquable, bon état |
| --- Papier peint remarquable, mauvais état | ■ Cheminée remarquable, mauvais état |
| ... Menuiserie remarquable, bon état | ● Revêtement de sol remarquable, bon état |
| ... Menuiserie remarquable, mauvais état | ● Revêtement de sol remarquable, mauvais état |

C/SALLE DE BILLARD

La salle de billard comporte également deux portes-fenêtres qui donnent sur le grand balcon en façade Ouest.

Les murs sont habillés d'un papier peint d'un ton mauve à bandes verticales surmontés d'une frise à motifs floraux.

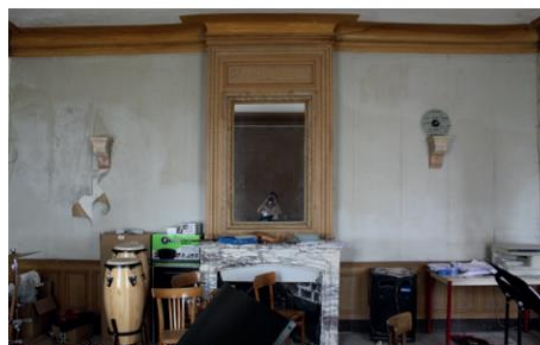
Les boiseries, plus claires et plus travaillées que dans la salle précédente (notamment l'encadrement des portes qui présente un décroché en partie haute) sont peintes en imitation noyer.

Le plafond est orné de moulures de couronnement en plâtre imitation bois et d'une rosace en plâtre.

Le mur qui fait face au balcon est ornée d'une cheminée au manteau de marbre et au trumeau en bois massif orné d'une glace. Le papier peint y est uni et plus clair, la corniche de couronnement a été reprise et deux corbeaux en terre cuite destinés à porter des sculptures sont placés de chaque côté de la cheminée.



Salle de billard,



Salle de billard, paroi nord-est

B/ SALLE DE MUSIQUE

Cette pièce dispose d'un accès au grand balcon par une porte-fenêtre à deux vantaux à espagnolette, d'une cheminée au manteau de marbre flanquée de deux placards en bois vitrés dans la partie haute. Les murs sont décorés d'un papier peint à motifs floraux sur un fond rayures verticales blanches et jaunes. Au-dessus de la cheminée, à la place du trumeau, on découvre un papier peint plus ancien représentant des fleurs sur un fond brun-noir.

Les parois sont ornées de plinthes en bois d'origine, verni d'une teinte foncée, et de moulures de couronnement en plâtre donnant l'effet de boiseries de très bonne facture. Les menuiseries sont en bois peint effet faux-bois.

Éléments remarquables:

Les menuiseries, les boiseries, la cheminée et les moulures sont d'origine et remarquables. Il n'est pas certain que le papier peint soit d'origine mais il est ancien. Le parquet est d'origine mais il n'est pas remarquable.



Salle de musique, porte donnant sur la salle de billard



Salle de musique, papier peint remarquable plus ancien



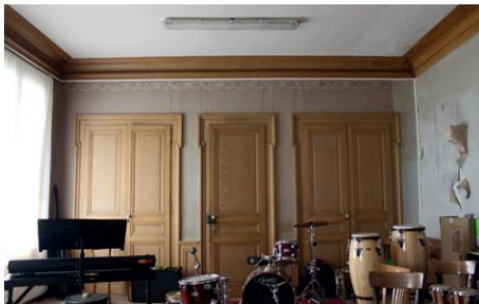
Salle de musique, cheminée au manteau de marbre



Salle de musique, moulures de couronnement en plâtre imitation bois



Salle de musique, espagnolette d'origine. A noter : la peinture faux-bois couvre l'élément métallique



Salle de billard, contre-parois côté nord



Salle de billard, la porte à deux vantaux de droite mène à la salle 2

Éléments remarquables:

Les menuiseries, les boiseries, la cheminée (y compris le dallage au sol), le papier peint et les moulures sont d'origine et remarquables. Le parquet est d'origine mais il n'est pas remarquable. Les décors de la paroi de la cheminée (corniche et papier peint) ont été repris récemment.

Éléments à modifier:

Le radiateur électrique côté cour nuit à la lecture des boiseries. Concernant la double porte d'accès au bâtiment C, le vantail de l'autre côté est moderne et n'est pas à la hauteur de la qualité de l'ensemble.

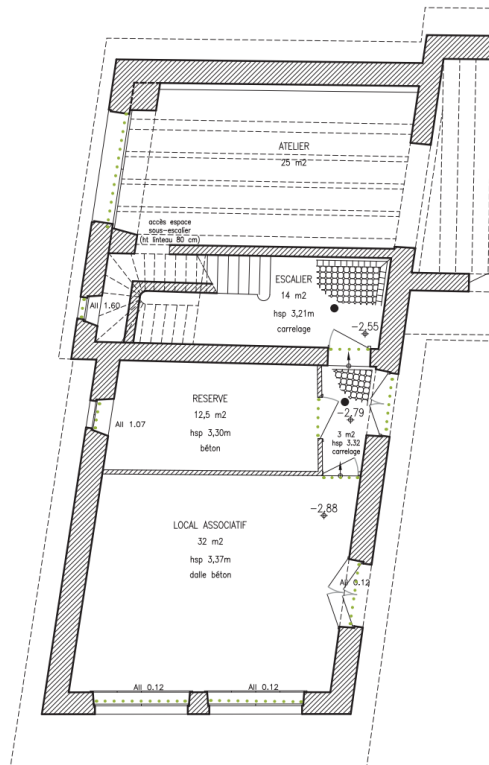


Salle de billard, corniche de couronnement en plâtre imitation bois



Salle de billard, trumeau. La corniche de couronnement ne correspond pas à celle d'origine et elle est de moins bonne facture

PLAN NIVEAU 0 (éch. 1:100)



Éléments remarquables

- | | |
|--|---|
| — — — — — Papier peint remarquable, bon état | ■ Cheminée remarquable, bon état |
| — — — — — Papier peint remarquable, mauvais état | ■ Cheminée remarquable, mauvais état |
| ••••• Menuiserie remarquable, bon état | ● Revêtement de sol remarquable, bon état |
| ••••• Menuiserie remarquable, mauvais état | ● Revêtement de sol remarquable, mauvais état |

I. NIVEAU 0

A/ CAGE D'ESCALIER

L'escalier est de type demi-tourant avec des marches balancées en pierre, supportées par des murs en briques enduites. Les barreaux du garde-corps sont en fer forgé, tandis que la main courante est en bois massif verni. Le sol est recouvert par son carrelage d'origine, octogonal à cabochon, du même type que l'entrée depuis la cour. La porte entre ces deux locaux a gardé le vitrail d'origine.

Les murs sont peints d'un ton jaune qui renvoie à la teinte de la pierre des marches de l'escalier. On peut noter un faux-plafond en lames de bois massif vernies, contemporain au décor peint vert qui marque sobrement le socle et le plafond.

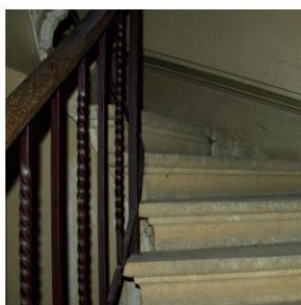
A l'étage, la cage d'escalier est éclairée par une petite baie cintrée à un vantail exposée au nord.

Éléments remarquables:

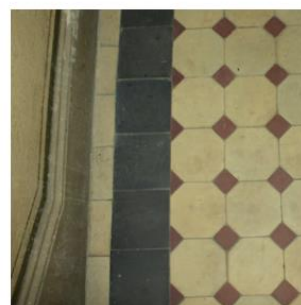
La porte d'entrée, le carrelage, le socle, les marches et le garde-corps en fer sont d'origine et remarquables.



Escalier, première volée



Vue de détail des marches, du garde-corps et du plinthe décoré



Cage d'escalier, sol et plinthe décoré



Cage d'escalier, porte d'entrée



Entrée de la cage d'escalier

B/ LOCAL ASSOCIATIF

Ce local accueille l'association «Les p'tits coups de pousses», une épicerie solidaire. Le sol est en béton, les murs peints en blanc, et on retrouve le même faux-plafond en lames de bois présent dans la cage d'escalier

Le local comporte trois portes-fenêtres cintrées qui semblent d'origine. Deux de ces baies donnent vers le parc et ont été doublées au nu intérieur de la façade par deux fenêtres à quatre vantaux, tandis que la dernière, donnant vers l'Ouest, a été doublée par une baie à deux vantaux.

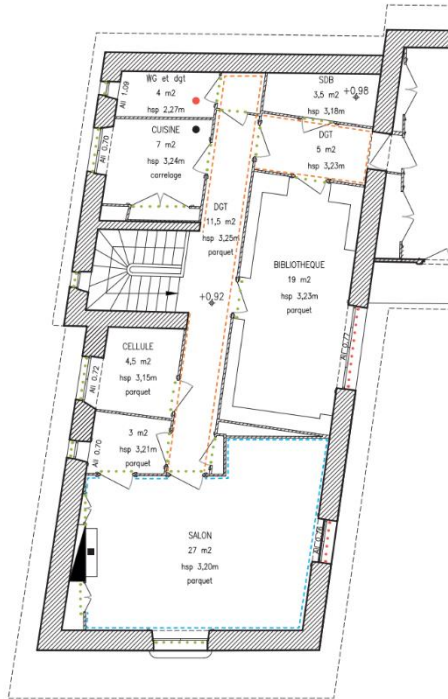
Éléments remarquables:

Les menuiseries.

D/ ATELIER Ce local est le prolongement du hangar voisin, ouvert sur le jardin côté nord par un grand portail ouvragé en bois. Le sol est en terre battue, le mur mitoyen avec la cage d'escalier, en briques pleines, est percée par un petit passage pour accéder sous l'escalier, éclairé par une fenêtre. Éléments remarquables: Le portail en bois et le mur en briques pleines

II. NIVEAU 1 - 1ER ÉTAGE

PLAN NIVEAU 1 (éch. 1:100)

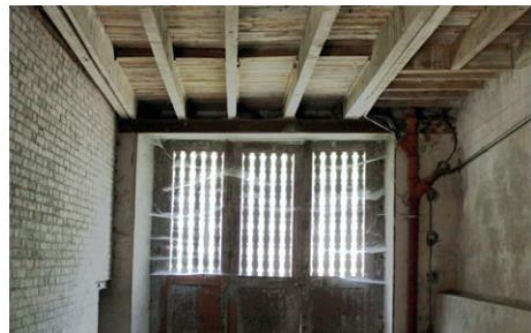


Éléments remarquables

- | | | | |
|-----------|--|---|---|
| — | Papier peint remarquable, bon état | ■ | Cheminée remarquable, bon état |
| - - - | Papier peint remarquable, mauvais état | ■ | Cheminée remarquable, mauvais état |
| · · · · · | Menuiserie remarquable, bon état | ■ | Revêtement de sol remarquable, bon état |
| · · · · · | Menuiserie remarquable, mauvais état | ■ | Revêtement de sol remarquable, mauvais état |



Vue de l'atelier depuis le hangar



Atelier, portail nord



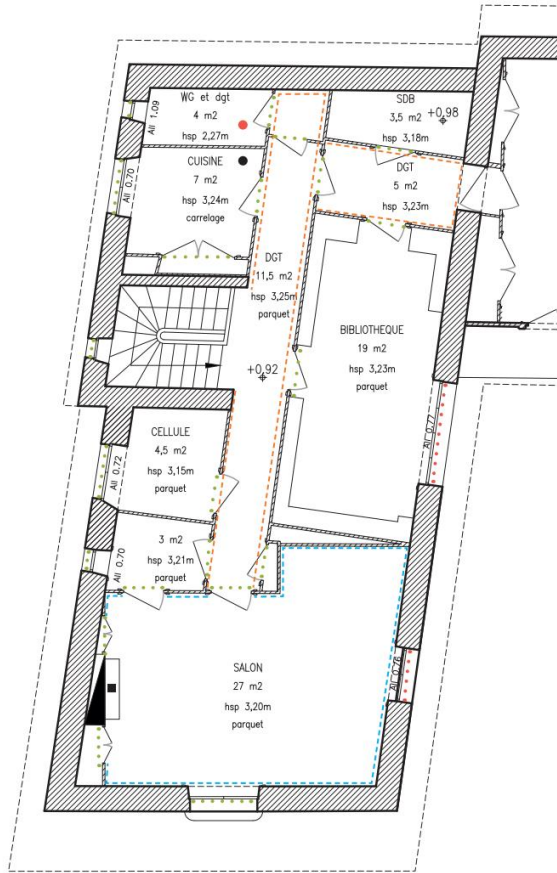
Atelier, percement menant sous l'escalier



Vue du dessous de la première volée de l'escalier

II. NIVEAU 1 - 1ER ÉTAGE

PLAN NIVEAU 1 (éch. 1:100)



Éléments remarquables

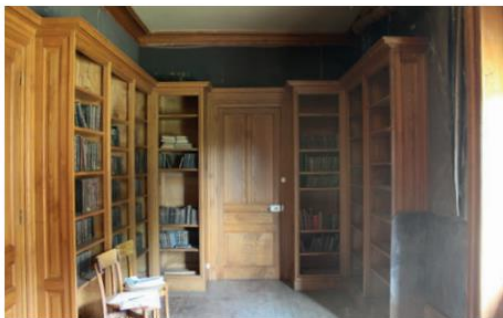
- | | | | |
|---|--|---|---|
| - - - - - | Papier peint remarquable, bon état | ■ | Cheminée remarquable, bon état |
| - - - - - | Papier peint remarquable, mauvais état | ■ | Cheminée remarquable, mauvais état |
| - - - - - | Menuiserie remarquable, bon état | ● | Revêtement de sol remarquable, bon état |
| - - - - - | Menuiserie remarquable, mauvais état | ● | Revêtement de sol remarquable, mauvais état |

A/ BIBLIOTHÈQUE

Les murs sont recouverts par les rayonnages en bois de la bibliothèque. Les rayons de la paroi Ouest de la pièce sont protégés par des portes vitrées qui semblent modernes. Seuls éléments de mobilier d'origine encore présents dans la maison, ces étagères s'accordent aux boiseries de la pièce. Celle-ci est éclairée par une grande baie à quatre vantaux d'origine donnant au Sud, occultée par un volet roulant extérieur en bois. Les deux vantaux principaux ferment à l'espagnolette. Le sol est recouvert d'un parquet droit à l'anglaise en bois massif, tandis que les murs, habillés d'un papier peint sombre, sont ornés en partie haute d'une corniche en bois. La présence d'un conduit en cuivre sur le mur Sud et d'une plaque de zinc au sol laisse présager l'existence d'un poêle aujourd'hui disparu.

Éléments remarquables:

Les rayonnages, les menuiseries, les boiseries et les moulures sont d'origine et remarquables. Le parquet est d'origine mais il n'est pas remarquable.



Vue de la bibliothèque et de ses rayonnages d'origine



Vue de la bibliothèque et de ses rayonnages d'origine

B/ SALON

Le salon est éclairé par une fenêtre qui donne au Sud, ainsi que par une porte-fenêtre peinte d'un ton jaune-crème donnant sur un petit balcon en façade Ouest, occultée par un volet roulant en bois du même type que la bibliothèque.

La paroi Est est ornée d'une cheminée au manteau de marbre entourée de deux placards et coiffée d'un trumeau en bois dont la glace est manquante. Les murs sont habillés d'un papier peint à bandes verticales et à motifs floraux décoré d'une frise en partie haute qui semble d'époque.

Les menuiseries, plinthes et corniches sont en bois brut (pin ?). Les cloisons, comme dans l'ensemble du bâtiment C, sont en pan de bois et briques enduites, tandis que le sol est habillé d'un parquet en bois massif à la française.

Éléments remarquables:

Les menuiseries, les boiseries, la cheminée, le papier peint et les moulures sont d'origine et remarquables. Le parquet est d'origine mais il n'est pas remarquable.

C/ ANNEXE

La pièce attenante au salon est éclairée par une petite fenêtre à un vantail qui donne en façade Nord. Le papier peint imitation carrelage ne semble pas être d'origine. Le sol est habillé du parquet que l'on retrouve dans le reste de l'aile C.

Éléments remarquables:

Les menuiseries.



Salon, angle nord-est



Salon, angle sud-ouest



Salon, porte-fenêtre donnant vers le parc, surmontée d'une corniche en bois



Salon, poignée de la porte-fenêtre Petite salle attenante au salon

D/ CAGE D'ESCALIER

cf. description relative au niveau 0 (rez-de-chaussée)

E/ CHAMBRE (CELLULE)

La petite chambre dispose d'une fenêtre à deux vantaux donnant au nord, occultée par des volets en bois. Le sol est habillé du même parquet présent dans le reste de l'étage, tandis que les murs sont couverts d'un papier peint qui ne semble pas être d'origine, néanmoins intéressant et en bon état. Les plinthes et les menuiseries sont en bois laissé brut, de la même manière que dans le salon. Un sondage a également été réalisé dans cette pièce, laissant visible les lambourdes.

Éléments remarquables:

Les menuiseries.

F/ CUISINE

La cuisine dispose d'une fenêtre à deux vantaux fermant à l'espagnolette donnant en façade nord. Le sol est habillé d'un carrelage à octogones et cabochons du même type rencontré au rez-de-chaussée, mais en gris et blanc d'origine. Les murs sont recouverts d'une peinture blanche d'origine, les portes sont peintes en blanc et les plinthes en gris.

Éléments remarquables:

Sol, menuiseries et plinthes sont d'origine et remarquables.

F/ CUISINE

La cuisine dispose d'une fenêtre à deux vantaux fermant à l'espagnolette donnant en façade nord. Le sol est habillé d'un carrelage à octogones et cabochons du même type rencontré au rez-de-chaussée, mais en gris et blanc d'origine. Les murs sont recouverts d'une peinture blanche d'origine, les portes sont peintes en blanc et les plinthes en gris.

Éléments remarquables:

Sol, menuiseries et plinthes sont d'origine et remarquables.



Vue des escaliers depuis le couloir



Chambre



Cuisine, placard



Cuisine, carrelage du même type qu'au rez-de-chaussée



Cuisine

G/ COULOIR

Le couloir, recouvert au sol du parquet en bois massif que l'on trouve dans le salon et la bibliothèque, est habillé d'un papier peint d'origine de belle facture, à rayures verticales orné en parties haute et basse d'une frise à motifs floraux.

Éléments remarquables:

Papier peint, portes et plinthes présentent un intérêt patrimonial.

III. NIVEAU 2 - COMBLES

Les combles du bâtiment B sont accessibles depuis une trappe située dans la salle de bains.

La couverture est supportée par les murs pignons et par deux fermes. Ces dernières sont sans doute d'origine. Nous pouvons observer des remaniements dans les maçonneries (ouverture créée en briques, assemblage de briques et de pierres) ainsi que dans les planchers (IPE).



Combles du bâtiment C, baie donnant sur les combles du bâtiment B



Pignon du bâtiment B et raccord entre les deux versants



Combles du bâtiment C, ferme de charpente



Vue des IPE



Vue de la verrière zénithale qui éclaire la salle de bains



Vue au droit de la salle des sanitaires à l'étage

H/SANITAIRES

Cette pièce est habillée au sol d'un carrelage en terre cuite gris et blanc du même type vu dans la cuisine.
Un sondage réalisé dans le plancher a comporté la destruction d'une grande partie des carreaux.
Les murs sont peints en blanc. La pièce dispose d'une petite fenêtre à un vantail donnant en façade Nord.

Éléments remarquables:

Ce qui reste du sol d'origine présente un intérêt patrimonial.

I/ SALLE DE BAINS

La salle de bains est délimitée par une cloison vitrée en partie haute (verre imprimé à petits carreaux, du même type que dans la cuisine du bâtiment A). Le sol est recouvert d'un carrelage hexagonal, mais un sondage révèle en-dessous le même parquet que dans le reste du bâtiment C. Une baie zénithale laisse entrevoir les combles, accessibles depuis une trappe en bois située au-dessus du bac à douche. Cette pièce ne présente aucun intérêt patrimonial particulier.

Éléments à modifier:

Les carrelages.



Ouverture zénithale de la salle de bains.
Une trappe à côté permet d'accéder aux combles du bâtiment C.



Sanitaires



Sanitaires, carrelage et sondage du plancher



Entrée des sanitaires, abritant une chaudière récente



Salle de bains

4. CLOS ET COUVERT

I. FAÇADES

A/ BÂTIMENT A

Le bâtiment A est construit en moellons de pierres dorées, les angles et encadrements de baies étant en pierre de taille appareillée. Les baies sont surmontées d'arcs de décharge en briques posées de chant, hormis la porte d'entrée principale de la maison, en façade Ouest, dont le linteau est coiffé d'une plate-bande de briques.

Par rapport à la construction d'origine, trois ouvertures ont été bouchées:

- une baie dans la cuisine, maçonnée avec des pierres dorées pour harmonisation avec la façade. Obstruée par les marches qui mènent d'un balcon à l'autre, elle était sûrement liée à l'aménagement précédent à la construction du bâtiment B.
- l'ancienne porte d'entrée postérieure (façade est, en rez-de-chaussée), cloisonnée par des briques lors de la création de l'escalier d'accès au bâtiment B.
- une fenêtre à l'étage en façade nord (les volets sont fermés en permanence), condamnée probablement pour des raisons structurelles (cf. section relative au diagnostic sanitaire et structurel)

Les baies sont occultées par des volets à deux vantaux en bois de type différent selon l'étage; ils passent de pleins en partie basse à persiennés en partie haute.

On remarque différents dessins de garde-corps. Celui du perron d'entrée, plus sobre, se retrouve aussi dans l'escalier intérieur du bâtiment A. Le garde-corps du balcon sur cour, en fonte, forme un ensemble richement travaillé, en continuité de style avec le lambrequin de toit des bâtiments B et C. Le garde-corps du balcon à l'étage, ajouté par Jean Bricod, présente des lignes de goût plus moderne. Des garde-corps ornent aussi chaque fenêtre au rez-de-chaussée et à l'étage.

Plusieurs types de consoles en bois ont été conçus par Jean Bricod. Celles qui supportent le balcon sont différentes de celles qu'on peut voir aux étages des bâtiments B et C, et au droit de la toiture du bâtiment A. Les consoles de la toiture, de dessin plus simple, sont aussi œuvre de l'architecte, car absentes dans le bâtiment d'origine (cf. photo ancienne).

Éléments remarquables:

Tous les éléments décrits sont d'origine et présentent un intérêt patrimonial. Ils forment un ensemble de qualité, cohérent et authentique.

Côté est, l'escalier d'accès créé lors de la construction du bâtiment B témoigne de l'évolution du site, mais n'a pas un intérêt remarquable. De même pour les portails d'accès aux caves (sans doute d'origine).

Éléments à modifier:

Le bandeau en bois sous le garde-corps du balcon sur cour est trop court par rapport à son voisin du bâtiment B.



Vue générale depuis le parc



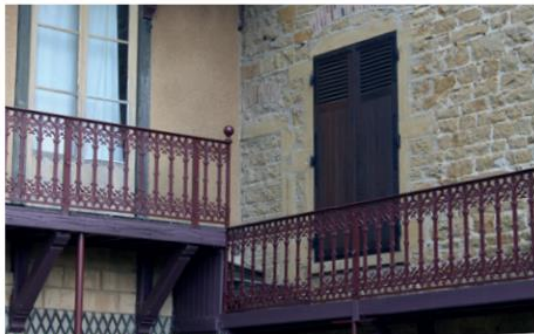
Bâtiment A, façade ouest



Bâtiment A, façade nord



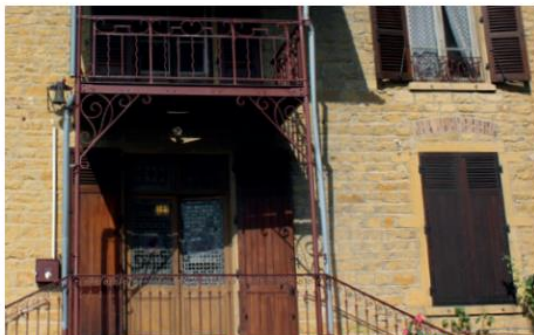
Bâtiment A, façade sud



Bâtiment A, baie bouchée côté cour



Bâtiment A, entrée secondaire condamnée côté est



Bâtiment A, variété de garde-corps en fer forgé et de volets entre rez-de-chaussée et étage.



Bâtiment A, baies, perron d'entrée et angles sont marqués par l'utilisation de pierres de taille



Analogies et différences entre les balcons des bâtiments A et B.
Garde-corps en fonte.



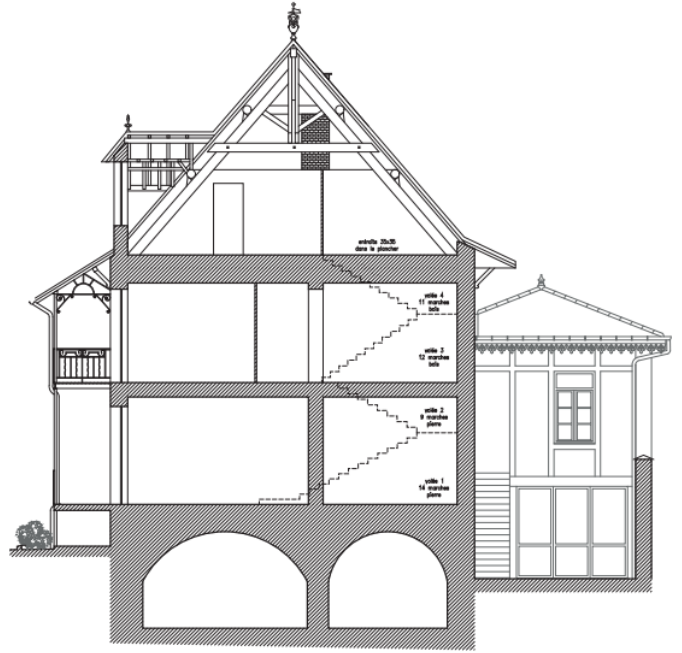
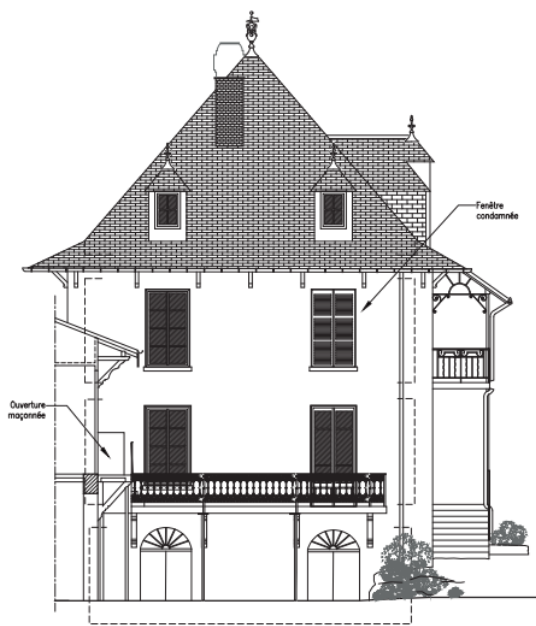
Analogies et différences entre les balcons des bâtiments A et B



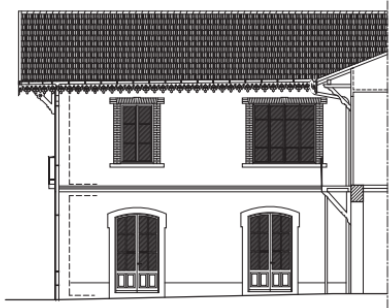
BÂTIMENTS A-B-C, Façades ouest (éch. 1:200)



BÂTIMENTS A-B, Façades sud et est (éch. 1:200)



BÂTIMENT A, Façade nord et coupe transversale (éch. 1:200)



BÂTIMENT C, Façades sud et nord (éch. 1:200)

B/ BÂTIMENT B

Ce corps de logis, construit dans un second temps par l'architecte Jean Bricod, présente au rez-de-cour un niveau mi-enterré côté est. Ce mur donnant sur la parcelle mitoyenne est aveugle.

La façade sur cour repose sur un soubassement mouluré en pierre. Les murs du rez-de-cour, en pierres dorées enduites, sont coiffées de trois rangées de faux-bossage en enduit, disposées selon un appareil plein-sur-join. Les jambages du grand portail en bois du hangar en façade Ouest sont surmontés de corbeaux supportant un linteau en bois peint.

Les murs de l'étage de ce corps de bâti sont à pans de bois et briques de terre cuite enduites posées de plat.

La structure à pan-de-bois est composée de poteaux et de sablières hautes et basses, ainsi que d'éléments de contreventement en croix de Saint-André, situés au-dessus des fenêtres.

Sur la façade sud on remarque un enduit décoré d'un motif alterné de fausses briques claires et foncées. Concernant cette finition particulière, bien que la façade Ouest soit actuellement recouverte d'un enduit jaune, la photographie ancienne de la maison (c.f. carte postale page 15) témoigne du fait qu'elle était à l'origine ornée du même dessin.

Cette même façade dispose d'un grand balcon en plancher bois, portant sur des corbeaux ouvragés en bois et deux poteaux métalliques, qui d'après la photo ancienne sembleraient d'origine. Le garde-corps en fonte est du même type que celui de la façade nord du bâtiment A. Les baies ne disposent pas d'occultation extérieure. Un lambrequin de toit se poursuit le long des façades, en continuité avec le bâtiment B.

Éléments remarquables:

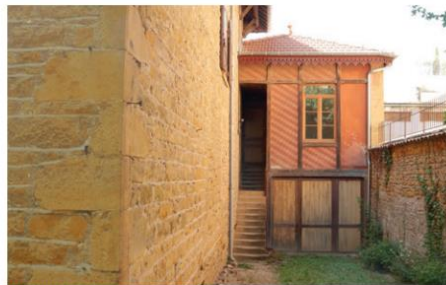
Comme pour le bâtiment A, tous les éléments décrits sont d'origine et forment un ensemble de qualité.

Éléments à modifier:

La fenêtre de la façade sud est moderne.



Bâtiment B, façade ouest



Bâtiment B, façade sud



Bâtiment B, façade sud et mur aveugle côté est



Bâtiment B, détail de composition et finition de la façade sud

C/BÂTIMENT C

En façade sud, les murs du rez-de-chaussée du bâtiment C sont en moellons de pierres dorées enduites, tandis que le premier étage, construit dans un second temps par l'architecte, est en brique. Une corniche marque la transition d'un niveau à l'autre. On remarque la présence de pierres d'angles appareillées. L'encadrement des portes-fenêtres du rez-de-chaussée est en enduit clair, tandis qu'à l'étage, celui des fenêtres est en briques posées de plat. L'appui est enduit, le linteau est composé de briques posées sur chant, avec une «clé» centrale de trois grandes briques.

La photographie ancienne (cf. p.15) montre au rez-de-chaussée un parement à pierres apparentes, alors que les briques devaient être couvertes par un enduit.

Le pignon donnant vers le parc est entièrement bâti en pierre dorées laissées apparentes. Le rez-de-chaussée est construit en pierre de taille, l'étage en moellons. Les piédroits des baies et les angles sont en pierres de taille appareillées.

Les linteaux des deux portes-fenêtres cintrées du rez-de-chaussée sont traités en arc segmentaire, tandis que celui de la porte-fenêtre de l'étage est droit et surmonté d'un arc de décharge. Le garde-corps du petit balcon est du même type que celui de l'étage de la façade Ouest du bâtiment A. Les consoles du toit, très saillantes, sont les plus ouvragés que l'on peut observer dans le clos Pichat.

Les parements du pignon ainsi que ceux de la façade nord sont laissés à pierres apparentes. Peu de grandes baies sont ouvertes de ce côté, en raison de son exposition. A noter, les pierres d'angle côté nord sont saillantes, en attente d'un mur disparu ou plutôt projeté mais non réalisé.

Éléments remarquables:

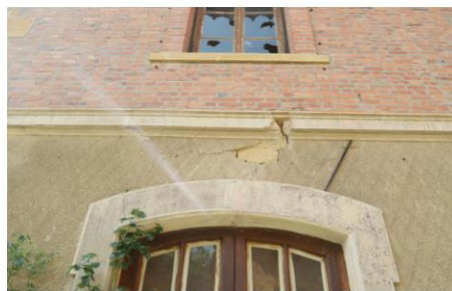
Comme pour les autres bâtiments, tous les éléments décrits sont d'origine et forment un ensemble de qualité.

Éléments à modifier:

Le lambrequin de toit côté nord a été partiellement remplacé à une époque récente par un autre, plus simple, non ouvragé.



Bâtiment C, façade sud



Bâtiment C, façade sud : rez-de-chaussée en moellons de pierres dorées enduites, premier étage en briques



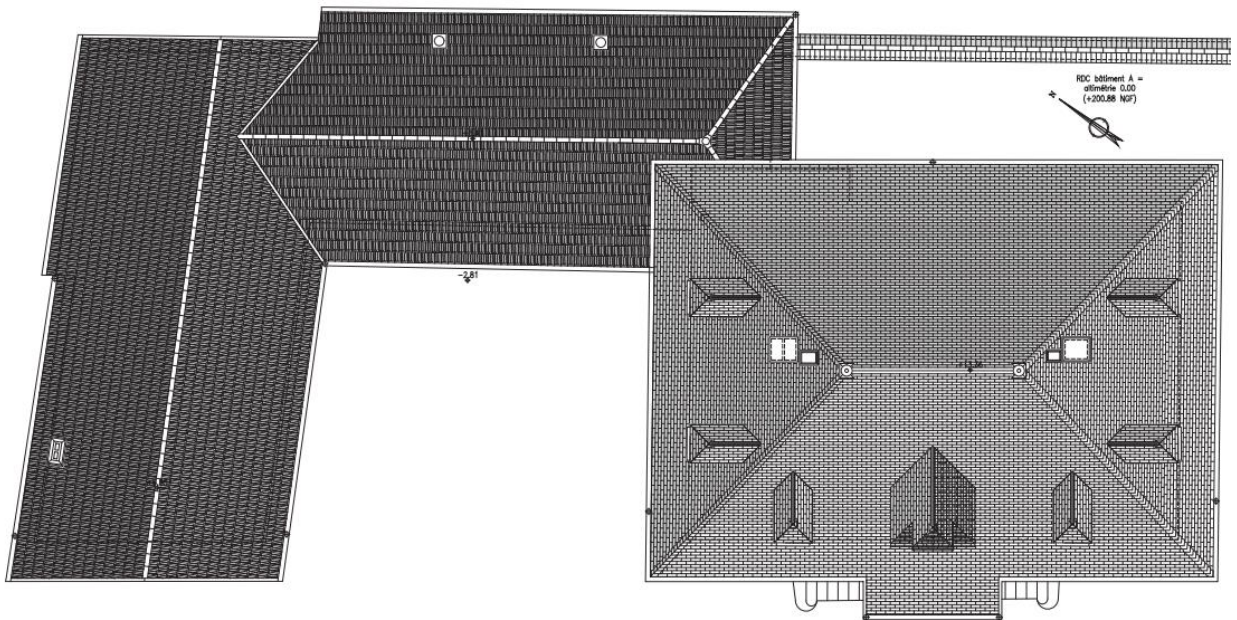
Bâtiment C, façade ouest donnant sur le parc



Bâtiment C, façade nord

II. COUVERTURES

PLAN TOITURE (éch. 1:200)



A/ BÂTIMENT A

Le bâtiment A est surmonté d'une couverture à quatre pans en ardoises, dont la pente est adoucie en partie basse grâce à la présence de coyaux sur les quatre versants.

La toiture est percée de différentes lucarnes en pierre à croupe: deux sur les versants nord et sud, une sur le pan est, trois sur le pan ouest. La lucarne centrale a été agrandie lors de la transformation de la maison par Jean Bricod. A l'origine, la couverture des lucarnes était réalisée à deux versants (cf. photo ancienne, p.15). Tous les lucarnes présentent une corniche moulurée avec des corbeaux en bois. On note la présence d'un châssis à tabatière à l'arrière de chaque cheminée.

La cheminée du versant Sud présente un beau couronnement en briques, qui a remplacé celui d'origine attesté par la photo ancienne. La cheminée nord étant de taille inférieure, elle devait être surmontée par un couronnement (identique à celui de la cheminée sud), déposé à une époque non précisée pour des raisons inconnues.

La faîtière du toit ainsi que celles des lucarnes sont ornées par des épis de faîtage sculptés de belle facture. A l'origine il n'y avait que les épis du faîtage principal, remplacés lors des transformations par Jean Bricod (cf. photo ancienne, p.15). Au droit du balcon, deux belles têtes de dauphin ornent la gouttière.

Éléments remarquables:

Tous les éléments décrits sont d'origine et forment un ensemble remarquable. Par contre, certaines ardoises ont été remplacées et les tabatières n'ont aucun intérêt patrimonial.

B/ BÂTIMENTS B ET C

Des travaux de réfection des couvertures des bâtiments B et C ont eu lieu récemment. Aucun élément d'origine n'a été conservé. Les deux bâtiments sont aujourd'hui couverts de tuiles mécaniques; le toit du bâtiment B est à trois pans, celle du bâtiment C à double pan. Les faîtages et les arêtiers sont en tuiles.



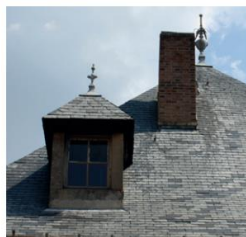
Bâtiment A, versant ouest de la toiture



Bâtiment A, versant nord de la toiture. En arrière plan le clocher de l'église du Bois-d'Oingt



Bâtiment A, versant sud de la toiture et cheminée avec couronnement



Bâtiment A, versant nord de la toiture. Lucarne, cheminée et épis de faîtage



Bâtiment A, versant ouest. Corniche moulurée et corbeaux en bois

Note méthodologique

La section «Analyse patrimoniale» vise à repérer les éléments ayant un intérêt patrimonial.

Le texte est organisé par localisation, comme suit :

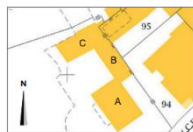
- les intérieurs, bâtiment par bâtiment, sur chaque étage; les éléments remarquables sont ici repérés sur des plans, avec indication de leur état sanitaire
- le clos et le couvert
- le parc et ses abords

La section «Diagnostic structurel et sanitaire» concerne l'ensemble des éléments du bâti et est organisée par catégories :

- charpente et planchers
- couvertures
- murs et enduits
- menuiseries extérieures
- revêtements intérieurs et finitions

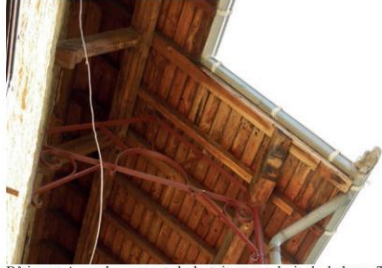
Chaque section est accompagnée par une présentation photographique.

Nomenclature des bâtiments



Les documents graphiques présentés sont basés sur les relevés fournis par la Maîtrise d'Ouvrage, dressés par le cabinet de géomètres Capioux-Contet.

Légendes et annotations ont été faites par Archipat.



Bâtiment A, prolongement de la toiture au droit du balcon. Tous les éléments en bois sont plus ou moins ouvragés



Bâtiment A, épi de faîtage surmontant la faitière (source flickr.com)



Bâtiment A, angle sud-est



Jonction des couvertures en tuiles mécaniques des bâtiments B et C



Raccord entre les bâtiments A et B



Couverture en tuiles mécaniques du bâtiment B, des arêtiers et de l'épi de faîtage en terre cuite

5. ABORDS ET PARC

I. PARC

Lorsque la commune du Bois d'Oingt hérita en 1991 la propriété de M. Pichat, elle reçut non seulement la maison avec ses dépendances mais également le parc de deux hectares, anciennement jardin d'agrément de la famille, qui l'avait fait aménager peu après la construction de la maison dans les années 1860. Le jardin fut en effet dessiné avec l'aide d'un architecte dès 1871.

Il s'agit essentiellement d'un jardin à l'anglaise, qui invite au romantisme et dégage un «sentiment d'errance poétique»¹ par la présence de cheminements tortueux, de vallons, pentes et collines, d'éléments naturalistes comme une grotte et un plan d'eau. Un contraste est mis en place entre des éléments naturels et artificiels.

Le parc fut entretenu et soigné jusqu'au décès de Mme Pichat en 2008. La végétation luxuriante était alors composée d'arbres de haute tige, de buissons fleuris et de rosiers, tandis que les différents espaces étaient cloisonnés par des haies.

A présent, le dessin original du parc ainsi que sa structure sont aujourd'hui difficilement perceptibles.

Les anciennes allées sont partiellement effacées, certains arbres et arbustes ont été coupés, le plan d'eau a été vidé, la rocaille est recouverte de lierre.



Photographie aérienne et délimitation du parc, échelle 1/1000e

Source: [maps.google.fr](https://www.google.fr/maps)